

les injections intra-veineuses de chloral doivent être préférées au chloroforme pour l'anesthésie chirurgicale. A ces mots, M. Lefort a demandé la parole, " ne voulant pas, dit-il, laisser passer, sans protester avec indignation, une proposition qui semble prendre sa source dans un profond mépris de la vie humaine." Tous les membres présents se sont associés à la protestation de M. Lefort. Inutile de dire que, dès ce moment, la cause des injections intra-veineuses, déjà singulièrement compromise par la façon quelque peu vive dont M. Oré avait soutenu son procédé, était perdue, et les objections se présentèrent en foule à cette méthode dont un des moindres inconvénients était la coagulation du sang dans les veines.

Pour en finir : le 2 juin 1874, M. VULPIAN apportait devant l'Académie de médecine, le résultat d'expériences nombreuses par lui entreprises sur les animaux, dans le but d'éclairer cette question de l'injection intra-veineuse du chloral : il avait constaté trois fois, sur 60 observations, une hématurie considérable survenue pendant l'injection ; cela a fait dire à M. CHAUFFARD, que le respect de la vie humaine doit éloigner les praticiens de ces tentatives et à M. BLOT, qu'on devait jeter un blâme absolu sur les tentatives de M. Oré, déjà unanimement désapprouvées par la Société de chirurgie. La cause était jugée.—*Mouvement Médical.*

G. HIRNE.

SUR L'ACTION THÉRAPEUTIQUE DU BROMURE DE POTASSIUM.—Le *Practitioner*, rédigé par un médecin des plus distingués d'Angleterre, contenait dernièrement la reproduction d'un article du professeur allemand Binz, de Bonn, dans lequel il croit avoir démontré que les effets attribués au bromure de potassium dans les maladies du système nerveux, telles que l'épilepsie, etc., avaient été de beaucoup exagérés. Contrairement à tout ce qui est établi sur la propriété spéciale de ce médicament, M. Binz prétend que l'efficacité de ce sel dépend plutôt du potassium que du brome qui entre dans sa composition, et voici l'explication qu'il donne pour soutenir sa thèse : L'action bienfaisante du bromure de potassium doit être attribuée à la grande modification qu'il apporte dans la nutrition par l'addition en excès des sels de potasse dans le sang. Ces sels constituent un élément des plus importants dans la composition des globules rouges et dans celle du système musculaire en général. Après avoir critiqué les théories des expérimentateurs et cliniciens les plus éminents, M. Binz résume ses conclusions comme il suit : 1o. Les effets attribués au bromure de potassium dans les maladies en question peuvent être expliqués par le déclin naturel des actes morbides pour lesquels le médicament a été administré ; 2o. Par les impressions psychiques du malade, qui croit qu'il prend quelque chose qui a une influence spéciale sur sa maladie ; 3o. Par l'amé-